

- D. Instruments de musique: tambours
- E. Amulettes et objets de cérémonie/sacrés

X. Cheveux (articles décorés ou fabriqués avec des cheveux d'humains ou d'animaux)

Ornementation utilisée sur les vêtements et autres objets cousus tels que des sacs et des accessoires de cérémonie.

Objets archéologiques

Ci-dessous figure une liste représentative, sous réserve de modifications, d'objets façonnés archéologiques trouvés dans le sol du Canada, la mer territoriale du Canada ou les eaux internes ou autres eaux intérieures du Canada.

Le gouvernement du Canada, conformément à la loi canadienne, ne doit pas restreindre l'exportation d'objets façonnés archéologiques trouvés moins de 75 ans après leur perte, leur dissimulation ou leur abandon. Les restrictions d'importation des États-Unis ne s'appliquent toutefois que sur les objets archéologiques qui ont au moins 250 ans.

Les objets façonnés archéologiques autochtones appartenant aux groupes culturels suivants sont inclus dans la liste et sont soumis aux restrictions d'importation des États-Unis: Inuits (Eskimos); Indiens de la côte du Nord-Ouest; Indiens du Plateau; et Indiens des régions boisées. Les objets façonnés archéologiques non autochtones découverts sur les sites d'épaves historiques et sur d'autres sites historiques sous-marins sont également inclus dans la liste.

Les objets façonnés archéologiques autochtones appartenant aux groupes culturels suivants sont exclus de la liste et ne sont pas soumis aux restrictions d'importation des États-Unis: Indiens de la région sub-arctique et Indiens des Plaines.

I. Objets façonnés archéologiques autochtones

- A. Peaux d'animaux et d'oiseaux (cuir), fourrures et plumes
 - Carquois (étuis à flèches)
 - Kayaks, canots et autres embarcations fabriquées avec des peaux ou du cuir
 - Vêtements, ornements et autres accessoires
 - Sacs
 - Tambours